



Dans le cadre des prochaines élections professionnelles du Comité Social et Economique, nous pouvons dresser un bilan de ces 3 années de mandat concernant les ASC du CSE Schneider Electric Angoulême. Nous avons toutes et tous vécu 2 années compliquées du fait de la pandémie COVID19. Nous avons dû nous adapter en fonction des mesures gouvernementales de confinement et gérer au mieux les fermetures ou arrêts des différents prestataires, gérer vos remboursements, avoirs, etc...

A aucun moment, vous n'avez été lésés de vos droits ! Vos élus **FO**, certes majoritaires mais en concertation avec les autres organisations syndicales (CFTC, CGT, CFDT), ont préservé l'essentiel et ont géré au mieux les activités grâce à la confiance que vous leur avez accordés au fil des années. Mais plus que jamais, défendons l'intégralité des ASC des CSE, attaquées par les gouvernements successifs qui trouveraient là une nouvelle source de prélèvements !

## Le budget du CSE : une gestion responsable



Jean-Luc LEROY  
Trésorier du CE

Le budget du CSE est le reflet de l'effectif des ayants droits (CDI, CDD, Alternants). Ce budget diminue à cause des nombreux départs, naturels ou pas, non remplacés par la Direction.

	2020	2021 prév.
Effectifs CSE	899	856
Budget (€)	969669	958814

Pour autant, notre objectif de gestion du CSE est de pérenniser l'ensemble des prestations tout en respectant ce budget et les règles URSSAF. Il reste primordial de conserver une trésorerie conséquente afin de faire face aux créances des prestataires et aux commandes annuelles de chèques-vacances. Chaque année, les comptes du CSE sont visés par l'expert-comptable KPMG qui en atteste la véracité. Ils sont présentés à l'ensemble des élus qui sont consultés et disponibles, pour vous, sur le site du CSE.

(Pour rappel : Le calcul du budget du CSE = effectif CSE \* part. Avec une part = 1,87% de la masse salariale France/ effectif France). Depuis 2015, la législation sur le contrôle et la tenue des comptes du CSE et de l'USSEA dans le respect des règles URSSAF s'est fortement durcie.

Le budget des ASC de 1,67% est reparti chaque UR année sur les différentes activités du CSE. La bonne gestion financière permet d'équilibrer les comptes, de dégager la trésorerie nécessaire au fonctionnement et d'assurer le financement des bons d'achat du NOEL adultes (dont la valeur s'est maintenue à 100€ ces dernières années) et du cadeau de fin d'année.

### Budget de fonctionnement

Pour rappel : Le budget de fonctionnement de 0,22% permet de payer les investissements : le matériel, les abonnements, les charges financières, la formation des élus, le salaire et charges de l'employé du CSE, de répondre à des demandes du CSE central.

## Les activités sociales et culturelles du CSE



Thierry GRUET  
Secrétaire du CSE

Les principales activités souhaitées par les élus **FO** du CSE


- Vacances : Faciliter l'accès aux vacances individuelles ou en groupes
- Enfants : Apporter les meilleures prestations (culturelles, sports, séjours, NOEL, etc...)
- Services : Améliorer la vie quotidienne et le pouvoir d'achat
- Culture et sports : Prolonger l'accès à la culture et aux sports pour TOUTE et TOUS
- Evènements spéciaux : Maintenir le lien social et convivial entre les services et les 2 sites

(Fêtes de fin d'année, repas améliorés, repas interservices)

Le règlement évolue régulièrement et prend en compte les changements et évolutions de la législation et de la société civile. Pour rappel : Nous avons pris en compte les différentes situations comme les familles reconstituées ou éclatées et les couples en concubinage.

Les améliorations ou décisions mises en place :

- Augmentation de la valeur des bons d'achat rentrée scolaire et opération lecture avec Bayard-Milan Presse,
- Augmentation de la valeur des bons d'achat NOEL enfants en 2021,
- Augmentation du budget Mobil-Home et appartements,
- Redistribution des excédents « COVID » sous forme de **350€** en chèques vacances en décembre 2020 et juin 2021

Vous êtes informés sur les 2 sites au travers du site Internet : [www.ceschneiderangouleme.com](http://www.ceschneiderangouleme.com) ou de la page  complétés avec une « Actu CSE » mensuelle depuis mai 2021. Pour donner suite à vos souhaits et à son succès, la revue du CSE présentant l'ensemble des prestations et leur règlement est toujours à votre disposition.

## Faciliter l'accès aux vacances

- ▶ Voyages et week end groupes, ouverts à TOUS, titulaires et conjoints.
- ▶ Voyages individuels « OPEN » avec une grille de présélection et de priorisation impliquant une pré-inscription. (Ce règlement établit une certaine équité, permettant à tous de bénéficier d'une aide pour des voyages)
- ▶ Un budget Chèques Vacances conséquent et des actions sur les tranches de quotient familial
- ▶ Les séjours SKI avec 2 ou 3 séjours d'une semaine dans les Alpes et un week-end dans les Pyrénées.
- ▶ Un élargissement des offres sur les Mobil-Homes et appartements, par de nouvelles destinations et prestataires, nuitées en hors saison + nos 2 appartements au Pas de la Case (Andorre).

## Des prestations et aides pour les enfants

- ▶ L'arbre de NOEL et les cadeaux de NOEL avec la souplesse des bons d'achats pour grands et petits
- ▶ Aides sur les colonies de vacances, centres aérés, classes scolaires sur thèmes

## Les services

- ▶ Locations de voitures ou de matériel, contrôle technique
- ▶ Location de voiture via HERTZ (Départ/arrivée hors Angoulême ou étranger)
- ▶ Bons d'achats réductions magasins
- ▶ Avantages et réductions chez des prestataires, expositions/ présentations et ventes

## L'accès à la culture et aux sports

- ▶ Billetteries spectacles locaux et nationaux, chèques Lire et Musique, piscines et centres aquatiques
- ▶ Participation financière aux activités sportives et culturelles ou au travers de l'USSEA (sections sports)

## Ce que nous continuerons

- ▶ Fort de ses principes, vos élus **FO** entendent respecter **l'ensemble des salariés** et ne pas faire de différences entre les catégories socioprofessionnelles ou ne pas avaliser ou favoriser des traitements particuliers entre le personnel d'atelier et celui de structures.
- ▶ Nous lutterons **CONTRE** des souhaits d'aller vers « le chèque annuel » par salarié qui rendrait totalement obsolètes l'ensemble des activités : « Faire du social » OUI ! Mais sans démagogie !!
- ▶ Nous maintiendrons un certain nombre de prestations soumises au coefficient familial, et maintenir d'autres prestations sans critères sociaux ou avec des subventions plafonnées.

Vos élus **FO** continueront, avec professionnalisme, à gérer vos activités sociales et culturelles (ASC) du CSE d'Angoulême

## Nos engagements pour les prochaines années pour la mandature 2022-2025

- ▶ Finaliser la gestion du CSE par le logiciel HENLEY'IT et mettre en œuvre le mailing
- ▶ Anticiper la digitalisation de la billetterie et des bons d'achats CSE (NOEL adultes, NOEL ados, rentrée scolaire)
- ▶ Continuer à promouvoir les activités et développer des nouvelles offres
- ▶ Mettre en place le paiement par CB ou téléphone pour les distributeurs



Ce qu'on ne veut pas ou ne peut pas faire car soumis à cotisations sociales URSSAF

- ▶ Les stages de remise à niveau dans une discipline scolaire, participations du CSE à tous types de permis de conduire, BAFA ou cours de langues, les stages de points permis.
- ▶ Subventions sur des activités avec permis (véhicules, bateau, Jet-ski, ...), primes « d'encouragement » aux vacances versées forfaitairement à l'ensemble des salariés, redistribution d'excédents sous forme de bons cadeaux (hormis cheq. Vacs.)

Ce qu'on ne fera pas car trop complexe et carnivore d'énergie mais déjà compensé par les Chèques Vacances, par les voyages OPEN via des agences de voyages ou des contrats de convention avec des partenaires de tourisme :

- ▶ Billets SNCF, réservations Booking ou Airbnb, etc...

Ce qu'on ne fera pas mais déjà fait au travers de certains dispositifs :

- ▶ Les abonnements type Netflix ou Spotify déjà traités au travers des chèques culture/lire

Ouverts sur la participation de TOUS au sein des activités du CSE, (car celui-ci doit rester un lien précieux, sérieux et convivial entre les salariés au travers duquel chacun peut bénéficier du meilleur service), vos futurs élus **FO**, assistés de nombreux bénévoles, continueront à maintenir des activités de qualité en s'appuyant sur leurs compétences, leur disponibilité et leur dévouement !



1<sup>er</sup> syndicat du Groupe Schneider Electric - <https://www.fo-schneider.fr>

@FO.Schneider.Electric

FO Métaux : <http://www.fo-metiaux.org/> - FO Cadres : <https://www.fo-cadres.fr/>

| 18/11/2021

